

PROCÈS-VERBAL
DOUZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU RÉSEAU DE LA PETITE ENFANCE

Au Vices & Versa, à Montréal, le 8 juin 2018 de 10 h à 12 h.

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

1. Mot de bienvenue
2. Lecture du projet d'ordre du jour et adoption
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 2017 et adoption
4. Présentation des états financiers 2017-2018
5. Nomination du vérificateur et adoption
6. Présentation du rapport annuel 2017-2018
7. Distribution des ristournes
8. Modification aux règlements de régie interne
9. Élection des administrateurs aux postes vacants
10. Période de questions
11. Varia
12. Clôture de l'assemblée et adoption

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 10 h 10.

La présidente, Gina Gasparrini, constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Mot de la présidente

Gina Gasparrini présente les membres du conseil d'administration de william.coop. Elle remercie les membres du conseil d'administration, qui ont donné beaucoup à la coopérative en gardant toujours en tête la mission de william.coop. Martin Grenier remercie à son tour la présidente pour son implication depuis toutes ces années. Gina Gasparrini poursuit avec la présentation des directeurs généraux de william.coop.

william.coop a maintenant 13 ans. La coopérative s'assure de répondre adéquatement aux besoins de consommation de produits et services, tout en améliorant continuellement les produits et processus. La coopérative permet d'économiser de l'argent, d'offrir des services gratuits aux membres et permet aussi d'économiser du temps en leur offrant une sélection de fournisseurs négociés et évalués. Nous sommes fiers de nous être dotés d'un élément aussi positif dans notre réseau. En utilisant ces services au maximum, nous avons plus de temps pour nous concentrer sur notre première mission, qui est la qualité de nos services éducatifs. L'ampleur de ce succès n'aura jamais été possible sans l'équipe de william.coop. Cette équipe fait preuve d'excellence, qui peut être atteinte lorsque nous réunissons un groupe de personnes compétentes, professionnelles et dédiées. Nos directeurs généraux ont terminé leur première année en poste. Lorsqu'il est venu de temps de remplacer notre cher directeur, Jacques Lambert, le conseil d'administration a nommé Francis Beaucage et Martin Grenier en intérim avec une grande confiance, en les connaissant et en ayant déjà vu la qualité de leur travail. Huit mois plus tard, le conseil d'administration s'est penché sur un processus de sélection pour une direction générale permanente. À la lumière du travail accompli par Francis Beaucage et Martin Grenier pendant leur intérim, le conseil d'administration a débuté le processus en passant une entrevue juste avec eux. Suite à l'entrevue, qui s'est aussi bien déroulée que les huit mois d'intérim, c'est avec une grande fierté qu'ils ont été nommés à la direction en permanence. Depuis, les deux directeurs ont dépassé mes attentes pour de nouveaux directeurs généraux. Martin Grenier et Francis Beaucage sont dédiés à leur travail et à notre réseau. Martin Grenier réfléchit tout le temps à ce que la coopérative peut faire de plus pour ses membres. Il démontre un grand talent pour l'innovation et est un négociateur talentueux. Francis Beaucage a une capacité extraordinaire de s'assurer que le tout est en ordre. Il porte une importante attention aux détails, il travaille en mode d'amélioration continue, toujours à la recherche d'une meilleure façon de

faire. Ensemble, ils sont complémentaires pour former une excellente direction générale pour notre coopérative. Je les remercie sincèrement de s'occuper si bien de william.coop.

2. Lecture du projet d'ordre du jour et adoption

Présidence de l'assemblée

Il est proposé par Ginette Masson, appuyée par Maryse Mailhot, que Gina Gasparrini agisse à titre de présidente pour la rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

Secrétaire

Il est proposé par Ginette Masson, appuyée par Maryse Mailhot, qu'Aldric Bauer agisse à titre de secrétaire pour la rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

Co-operators

Marc Duplantie remercie william.coop pour l'invitation. Il présente brièvement Co-operators, une coopérative d'assurances dont william.coop est membre propriétaire depuis presque un an.

Ordre du jour

Gina Gasparrini réfère à la lecture du projet d'ordre du jour de l'assemblée. Aucune modification n'est apportée.

Il est proposé par Ginette Masson, appuyée par Maryse Mailhot, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 2017 et adoption

Gina Gasparrini réfère à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017. Aucune modification n'est apportée.

Il est proposé par Lyne Samson, appuyée par Maryse Mailhot, d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2017 tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

4. Présentation des états financiers 2017-2018

Francis Beaucage présente les états financiers 2017-2018. Nouvellement cette année, nous avons un revenu de ristournes qui vient de Co-operators. Les personnes présentes considèrent que les états financiers sont clairs.

5. Nomination du vérificateur et adoption

La présidente soumet à l'assemblée la recommandation du conseil d'administration concernant le choix du vérificateur.

Il est proposé par Ginette Masson, appuyée par Maryse Mailhot, que la firme Crowe BGK S.E.N.C.R.L. soit nommée à titre de vérificateur de la coopérative pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019.

Adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du rapport annuel 2017-2018

Mot de la direction générale

Martin Grenier débute en expliquant que la dernière année aura été une année record. Une année marquée par le lancement de votre propre programme d'assurance, en collaboration avec Lussier Dale Parizeau, qui est devenu un franc succès. Le nombre d'assurés a augmenté d'environ 20 %. Nous sommes heureux d'avoir pu remplir les défis que nous avons fixés dès notre entrée en poste et de faire grandir la vision de notre prédécesseur, Jacques Lambert.

Francis Beaucage poursuit en expliquant que nous mettons toujours l'emphase sur le regroupement d'achats, la mission de la coopérative. Nous poursuivons également le travail sur la nouvelle version de nos applications afin d'économiser en temps de gestion, et d'être plus efficaces. Cette version verra le jour cette année. Finalement, nous continuerons d'innover afin de vous offrir de nouveaux outils et de vous faciliter la vie au quotidien.

Bilan par secteur

Certains employés de william.coop prennent la parole pour parler des résultats de l'année dans leur département respectif.

Maryse Mailhot émet un commentaire par rapport à la tournée qui aura lieu au cours de l'année 2018-2019 concernant les contrats d'assurance. Il en ressort un manque de temps des directrices de CPE pour analyser les différences entre deux assurances. Martin Grenier mentionne que la tournée de cette année misera sur l'explication de nos services, principalement dans l'assurance. Les membres présents mentionnent que le mois de novembre est un temps plus tranquille pour les directrices et que celles-ci auraient plus de temps afin de se préparer pour un changement d'assurance. Martin Grenier mentionne aussi que prendre son assurance chez Co-operators permet aussi de faire un investissement responsable. La tournée permettra aussi de rassurer les gens sur les couvertures offertes. Georgeta Batog explique qu'il est important de vulgariser l'information.

Marc Duplantie complète la discussion en expliquant que Co-operators a un formulaire exhaustif afin de cibler précisément les besoins en assurance. Il ajoute que Co-operators ne sera pas forcément le moins cher. Par contre, contrairement à une assurance conventionnelle, puisque Co-operators est une coopérative, ils vont toujours faire le maximum pour trouver une façon de dire « Oui » lors d'une réclamation pour un sinistre.

Perspectives

Martin Grenier présente le logo choisi pour le nouveau projet de william.coop, « avantagesW ». Ce projet permettra d'offrir des rabais pour les parents utilisateurs d'un service de CPE chez des fournisseurs spécifiques tels que Co-operators, Yellow et Telus. Cela permettra aux CPE d'attirer la clientèle vers leur service.

7. Distribution des ristournes

La recommandation du conseil d'administration est d'offrir 250 000 \$ de ristournes aux membres selon les modalités prévues. Martin Grenier indique qu'il s'agit, une fois de plus, de la plus grosse ristourne depuis le début de la coopérative.

Il est proposé par Ginette Masson, appuyée par Maryse Mailhot, de distribuer la ristourne aux membres selon la recommandation du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

8. Modification aux règlements de régie interne

Avec la diminution du nombre de membres de soutien, les administrateurs ont désiré revoir la composition du conseil d'administration. Ainsi, le conseil d'administration propose d'augmenter le

nombre de postes pour les membres utilisateurs à sept et de diminuer le nombre de postes pour les membres de soutien à deux (incluant un réservé à l'AQCPE). Le poste non réservé pour les membres de soutien pourra être octroyé à un membre utilisateur s'il n'est pas comblé par un membre de soutien.

Il est proposé par Ginette Masson, appuyée par Maryse Mailhot, d'apporter les modifications aux règlements de régie interne telles que proposées.

Adoptée à l'unanimité.

9. Élection des administrateurs aux postes vacants

Il est proposé par Ginette Masson, appuyée par Maryse Mailhot, que Francis Beaucage préside l'élection, qu'Aldric Bauer en soit secrétaire et que les postes de scrutateurs en cas de vote soient assumés par Martin Grenier et Michel Barré.

Adoptée à l'unanimité.

Mise en candidature

Le président d'élection indique qu'il y a présentement quatre postes dont le mandat est terminé, soit les postes de Brenda Fournier, Gina Gasparrini, Diane Delisle et Georgeta Batog. Les candidates sont toutes éligibles à se représenter pour un autre mandat. Les postes à combler sont les suivants :

- Un poste de membre de soutien (mandat de deux ans);
- Trois postes de membres utilisateurs (mandats de deux ans).

Le président d'élection procède alors à la mise en candidature des administrateurs selon les dispositions du règlement de régie interne.

Au poste de membre de soutien (mandat de deux ans)

- Brenda Fournier, représentant l'AQCPE.

L'AQCPE a renouvelé la nomination de Brenda Fournier pour siéger au prochain conseil d'administration de william.coop.

Aux postes de membres utilisateurs (mandats de deux ans)

- Maryse Mailhot propose Gina Gasparrini, appuyée par Lyne Samson;
- Ginette Masson propose Diane Delisle, appuyée par Maryse Mailhot;

- Marie-France Noiseux propose Georgeta Batog, appuyée par Caroline Côté.

Au terme du processus de mise en candidature aux postes de membres utilisateurs (mandats de deux ans), Gina Gasparrini, Diane Delisle et Georgeta Batog acceptent de siéger au prochain conseil d'administration de william.coop et sont élues par acclamation.

Gina Gasparrini remercie les administrateurs pour leur implication.

10. Période de questions

Aucune question n'a été posée lors de cette période.

11. Varia

Michel Barré organise le tirage au sort pour les prix de présence. Francis Beaucage précise que les prix ne sont pas des dépenses de la coopérative, mais des cadeaux de fournisseurs ou des articles achetés avec des points récoltés par les achats des membres.

12. Clôture de l'assemblée et adoption

Il est proposé par Ginette Masson, appuyée par Maryse Mailhot, de clore l'assemblée à 12 h.

Adoptée à l'unanimité.

Signé à _____, le _____ 2018.

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

ÉTAIENT PRÉSENTS :

RCPEIM

Gina Gasparrini

CPE Montessori de Saint-Jean-Chrysostome

Caroline Côté

CPE La Rose des Vents

Maryse Mailhot

CPE L'Envol de Lotbinière

Lyne Samson

CPE L'Amibulle

AQCPE

CCPEO

CPE de la Côte

CPE L'Antre-temps

Co-operators

william.coop

william.coop

william.coop

william.coop

william.coop

Diane Delisle

Brenda Fournier

Marie-France Noiseux

Georgeta Batog

Ginette Masson

Marc Duplantie

Francis Beaucage

Martin Grenier

Michel Barré

Richardson Theva

Aldric Bauer